



Modalités

A la demande
Nous contacter pour définir
les dates de formation

Durée

14 heures - 2 journées

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVRE

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences pour réaliser en toute sécurité des interventions élémentaires de raccordement, remplacement et réarmement en basse tension.
- Au terme de la formation, les participants pourront remplacer un matériel électrique (prise, interrupteur, lampe...), raccorder un matériel sur un réseau en attente, mettre hors tension une installation ou réarmer un disjoncteur en respectant les mesures de prévention de la norme NFC 18-510.



L'habilitation électrique est délivrée par l'employeur et non par l'organisme de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES

Formation réalisée dans le cadre des dispositions du Code du travail relatives à la prévention du risque électrique et à l'habilitation des travailleurs.

Références principales :

- Code du travail, notamment articles R. 4544-1
- Décret 2010-118
- Norme NF C 18-510 et textes applicables relatifs à la prévention du risque électrique.

MODALITE ET DELAIS D'ACCES

Démarrage de la formation possible
dès l'inscription de 4 participants minimum
maximum : 10 participants

POUR QUI ?

Personnel non-électricien amené, dans le cadre de son activité professionnelle, à effectuer des interventions élémentaires en électricité

CONTACT



02.38.85.95.62



www.fap45.com
fap45@wanadoo.fr



25 Rue Jean Jaurès
45200 MONTARGIS

ACCESSIBILITÉ



Pour tout besoin spécifique ou aménagement de votre formation,
contactez nos **référentes handicap** au 02.38.85.95.62

Nathalie BOUET - nathalie.bouet@fap45.com **Christelle MOREAU** - christelle.moreau@fap45.com

CONTENU DE LA FORMATION

1

Domaines de tension et matériel électrique

- Connaître les différents domaines de tension : TBT & BT (basse tension), HTA & HTB (haute tension)
- Distinguer les ouvrages électriques et les installations électriques

2

Les dangers de l'électricité

- Les risques du courant électrique
- Ses effets sur le corps humain et le matériel

3

Se protéger du risque électrique

- Analyse des risques avant intervention
- Équipements de protection collective (EPC)
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Mise en oeuvre du matériel et de l'outillage adapté

4

Accidents d'origine électrique : comment réagir ?

- conduite à tenir en cas d'accident électrique ;
- conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

5

Environnement électrique et ses zones

- Analyser l'environnement électrique
- Distances de sécurité
- Zones de l'environnement et limites

6

Habilitation électrique et la Norme NF C18-510

- Réglementation et les principes de la norme
- Symboles des habilitations
- Limites de chaque habilitation

7

Interventions simples (BS)

- Remplacement de fusibles, lampes, prises, interrupteurs
- Raccordement d'un matériel électrique
- Vérification de l'absence de tension
- Mise en sécurité d'un circuit avant intervention

8

Manoeuvres d'exploitation (BE Manoeuvre)

- Réarmement de disjoncteurs et relais thermiques
- Coupure d'urgence et mise hors service
- Manoeuvre de consignation pour tiers

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes active, participative et démonstrative à partir de situations professionnelles
- Apports théoriques et exemples concrets
- Analyse de situations à risque
- Exercices et questionnements
- Supports visuels
- Mises en situation pratiques sur installation ou équipement pédagogique représentatif

EVALUATION, SANCTION DE LA FORMATION

- Positionnement en début de formation
- Evaluation des connaissances théoriques et pratiques
- Certificat de réalisation
- Avis après formation préalable à l'habilitation électrique
- Questionnaire de satisfaction

Prévoir une session de recyclage tous les 3 ans selon la préconisation par la norme NF C18-510/A1

PRÉ-REQUIS

- La capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit est nécessaire.
- Aucun diplôme en électricité requis. Cependant la personne doit posséder les capacités nécessaires à la réalisation des opérations qui lui seront confiées.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nouvelle formation
Indicateurs en cours de constitution

QUALITÉ DES INTERVENANTS

Formation animée par un formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires en matière de prévention du risque électrique et maîtrisant les prescriptions relatives à l'habilitation électrique



FINANCEMENT

Prise en charge possible dans le cadre de la formation professionnelle

- Inter
1 participant 440 €
- Inter
de 2 à 4 salariés
d'une même structure 400 € / personne
- Intra
groupe jusqu'à 10 personnes 1 700 € / groupe